

Irisiôme rend le détatouage indolore avec un laser à brèves impulsions

FRANK NIEDERCORN | Le 28/05 à 18:30 | [Twitter](#) [Facebook](#) [LinkedIn](#) [Email](#) [Print](#)



La jeune société vise le marché de la dermatologie avec un appareil de nouvelle génération qui promet une meilleure efficacité, grâce à une source laser à impulsions beaucoup plus brèves.

Le laser à picoseconde viendra-t-il à bout des tatouages ? C'est l'ambition de la jeune société Irisiôme, qui vise un marché du détatouage considérable. Si de 10 à 20 % des gens arborent un tatouage, on estime qu'au moins une personne sur cinq souhaite s'en débarrasser. Une opération coûteuse qui exige de nombreuses séances, souvent douloureuses. C'est le constat dont est parti Romain Royon, jeune chercheur du Celia (Centre Lasers Intenses et Applications), un laboratoire dépendant du CNRS, du CEA et de l'université de Bordeaux. En 2012, il soutient une thèse sur l'utilisation des lasers dans le domaine dermatologique, avant de compléter son cursus par une formation au sein de HEC.

Sur la base de ses recherches, il crée la société Irisiôme en 2015 pour développer sa technologie et un appareil visant les indications esthétiques. *« Le marché croît, mais souffre d'un manque d'innovation. Nous apportons une technologie nouvelle autour d'un laser à impulsions ultracourtes, de l'ordre de la picoseconde contre la nanoseconde pour la plupart des appareils actuels. Cela permet de fragmenter les pigments sans abîmer la peau et sans douleur. »* L'entreprise a obtenu trois brevets et protégé la marque ainsi que le design de son appareil, baptisé « iMPulse ».

Deuxième essai clinique en septembre

Celui-ci a été testé auprès d'une dizaine de patients du CHU de Nice dans le cadre d'un premier essai clinique. *« Nous avons pu constater que l'appareil développé par Irisiôme était peu douloureux et n'entraînait pas d'effets secondaires. On a observé un effacement plus ou moins important après une séance »*, résume le professeur Thierry Passeron. *« Un deuxième essai prévu pour septembre devrait permettre de comparer l'efficacité de cette technologie avec celles du marché. »* D'ici à fin 2018, Irisiôme espère vendre une dizaine d'appareils pour un **chiffre d'affaires** prévisionnel de 1 million d'euros.

L'IDÉE

Date de création : 2015

Président : Romain Royon

Effectif : 9 personnes

Secteur : dermatologie